



Possibilité de voyager en ayant une carte de séjour

Par **foufa**, le **07/05/2009** à **14:22**

Bonjour,
je suis tunisienne je vit en france et je voudrai bien savoir si l'obtention d'une carte de séjour nous permet de voyager et de faire des allers retours biensure en ayant un passeport tunisien en cour de validité.merci de me répondre car j'ai posé la question à plusieurs personnes mais j'ai eu des réponses ambiguës.

Par **jeetendra**, le **07/05/2009** à **15:16**

bonjour, bien sur que vous avez la possibilité de voyager, votre titre de séjour est valide, par contre penser à rentrer avant l'expiration du titre de séjour pour le renouvellement au cas où, cordialement